



POINT DE PRESSE DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA COMMISSION
ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE

Kinshasa, 31 janvier 2018

Mesdames et Messieurs de la presse,

En cette fin du mois de janvier 2018, mois consacré généralement à l'échange des vœux, je vous présente mes vœux les meilleurs de paix, de bonheur, de longévité et de prospérité.

Le point de presse de ce jour est le tout premier de l'année 2018. Il intervient à un moment très important pour la Commission électorale nationale indépendante.

En effet, conformément au Calendrier électoral rendu public le 05 novembre 2017, la date du 31 janvier 2018 marque la finalisation des opérations d'identification et enrôlement des électeurs dans les Centres d'inscription du Kasai, Kasai Central, Lulu et Kamiji, dernière aire pour l'opération de Révision du fichier électoral.

Nous clôturons donc aujourd'hui cette opération, comme prévu, sur l'ensemble du territoire national.

Je m'en vais ainsi vous en présenter le synoptique en relevant les éléments ci-après :

- De la cartographie des différentes aires opérationnelles ;
- Des statistiques ;
- Des difficultés rencontrées ;
- De l'état de la Révision du fichier électoral aux Kasai à la date de la clôture ;
- Du traitement et de la consolidation des données ;
- Des activités après la clôture de l'identification et enrôlement des électeurs ;
- De la paie du personnel opérationnel.

1. Des aires opérationnelles

L'opération de Révision du fichier électoral a été lancée le 31 juillet 2016 à Gbadolite, chef-lieu de la province du Nord Ubangi, qui a été la province pilote.

Une **évaluation** sans complaisance du déroulement de l'opération a été effectuée à mi-parcours et a permis le lancement progressif des opérations dans les autres provinces selon les différentes aires opérationnelles :

- **Aires opérationnelles 1 & 2 : du 12 décembre 2016 au 27 mars 2017**
Provinces : Equateur, Haut Katanga, Haut-Lomami, Ituri, Lualaba, Maniema, Mongala, Nord Kivu, Sud Kivu, Sud Ubangi, Tanganyika et Tshuapa.
- **Aires opérationnelles 3 & 4 : du 30 avril au 28 octobre 2017**
Provinces : Bas Uele, Haut Uele, Kasai Oriental, Kinshasa, Kongo Central, Kwango, Kwilu, Lomami, Mai-Ndombe, Sankuru et Tshopo.

- **Aire opérationnelle 5 : du 12 septembre 2017 à ce jour**

Initialement prévues dans l'aire opérationnelle 3, les provinces du Kasai, Kasai Central ainsi que les territoires de Kamiji et Lulu en province de Lomami, ont dû constituer une aire opérationnelle à part du fait du retard enregistré à cause de l'insécurité provoquée par le phénomène Kamuina Nsapu.

2. Des statistiques

- 17.784 Centres d'Inscription (CI) ouverts sur 17.759 prévues, soit 25 Centres d'inscription supplémentaires.
- 180.000 dossiers reçus au recrutement ;
- 96.882 Membres de Centres d'Inscription (MCI) ;
- 7.973 Formateurs Electoraux Territoriaux (FET) ;
- 918 Formateurs Electoraux Provinciaux (FEP) ;
- 171 Formateurs Electoraux Nationaux (FEN) ;
- 26 Experts Formateurs (EF) ;
- 4.817 Contrôleurs Techniques Territoriaux (CTT) ;
- 1.261 Contrôleurs Techniques Provinciaux (CTPRO) ;
- 26 Contrôleurs Techniques Nationaux (CTN) ;
- 19.972 Kits d'enrôlement biométrique des électeurs ;
- 17.784 Générateurs utilisés ;
- 54.000.000 de cartes d'électeur commandées ;
- 46.021.454 électeurs enrôlés à la date du 29 janvier 2018 dont 24 231 197 hommes et 21.790.257 Femmes ; Ce qui représente un taux de réalisation global de 111,9% par rapport aux électeurs attendus.

En ce qui concerne ces dernières statistiques des électeurs enrôlés, nous soulignons qu'il s'agit ici de **données brutes** qui sont soumises à la centralisation et au traitement en vue de consolider le fichier électoral de manière à assurer le principe de l'unicité de chaque électeur dans le fichier électoral.

Il y a lieu de signaler en outre que, à cause du phénomène Kamuina Nsapu dans l'espace Kasai, quatre Centres d'inscription déployés et ouverts en bonne et due forme dans le territoire de Kamonia n'ont reçu aucun électeur à la suite de la désertion totale de la population de deux groupements concernés qui a trouvé refuge dans les familles d'accueil des groupements environnants où elle s'est fait enrôler.

3. Des difficultés rencontrées durant l'opération

Les opérations d'identification et d'enrôlement des électeurs ont été émaillées de certaines difficultés dont les plus éprouvantes ont été les pertes en vies humaines. En effet, des cadres et agents de la Commission électorale nationale indépendante, ainsi que ceux de la Police nationale congolaise, ont payé de leur vie leur engagement au service des élections dans notre pays. C'est ici le lieu de leur rendre un vibrant hommage, tout en leur témoignant notre respect pour ce sacrifice suprême.

Sans compter les dégâts enregistrés dans plusieurs antennes de la Commission électorale nationale indépendante, je citerai sans exclusive :

- L'assassinat de Monsieur MUHIMA KADOGO Prosper, Comptable de la Commission électorale nationale indépendante, en exécution de la paie des agents électoraux dans le territoire de Bolomba, province de l'Equateur, ainsi que quatre agents de la Police nationale congolaise l'accompagnant, le 05 juin 2017 ;

- L'exécution par décapitation de Monsieur Philippe IYOMBE, Chef d'Antenne de la Commission électorale nationale indépendante dans le territoire de DEKESE, le 02 Avril 2017 par les miliciens de KAMUINA NSAPU alors qu'il se rendait à TSHIKAPA pour la cascade de formation ;
- La mort de Monsieur LONEMA Justin, Contrôleur technique territorial de la Commission électorale nationale indépendante, suite à un accident de circulation en pleine opération de péréquation des cartes d'électeur dans le territoire de Djugu, province de l'Ituri le 26 mars 2017 ;
- L'exécution par décapitation du Monsieur TSHETSHELE TSHETSHELA, Président de Centre d'inscription Institut TSHINGEJI, CODE 920291, VILLAGE KAPANGA, GROUPEMENT AKATANDA dans le secteur de BAMBALI à LUIZA, en février 2017 par les miliciens KAMUINA NSAPU ;
- L'assassinat d'un total de douze policiers en poste, effectuant la sécurisation du processus d'identification et enrôlement des électeurs dans les différentes provinces ;
- L'attaque du bureau local de la COMMISSION ÉLECTORALE NATIONALE INDÉPENDANTE à KAMIJI le 05 Mars 2017;
- L'incendie le 30 Mars 2017 du bureau de l'antenne de LUEBO par les miliciens KAMUINA NSAPU et pillage de 148 kits d'enrôlement, 145 GE, 290 cartons de lubrifiant, 142 kits bureautiques, 52 GE de 2.5 KVA, 391 urnes, 86 dossiers physiques des candidats députés provinciaux enregistrés en 2015, 225 dossiers des ETD de fiabilisation et des cartographies opérationnelles, ainsi que 135 kits formulaires ;
- L'attaque le 04 avril 2017 de 12 CI de Kapanga par les miliciens KAMUINA NSAPU, venus de LUILU dans la LOMAMI ;
- L'incendie le 12/03/2017 de l'Antenne de la COMMISSION ÉLECTORALE NATIONALE INDÉPENDANTE de KAZUMBA par les miliciens KAMUINA NSAPU et pillage de 476 Urnes, 47 Panneaux Solaires, 43 Générateurs de 2.5 Kva, 56 Isoirs, 45 Batteries solaires, 12 motos, 50 Chaises en plastiques COMMISSION ÉLECTORALE NATIONALE INDÉPENDANTE, 300 Bidons, 60 Tables en plastiques marque COMMISSION ÉLECTORALE NATIONALE INDÉPENDANTE et 33 Thurayas ;
- L'incendie et pillage de l'entrepôt de la COMMISSION ÉLECTORALE NATIONALE INDÉPENDANTE à Dimbelenge le 12 décembre 2016 ;
- L'incendie et pillage du bureau de KABEYA KAMUANGA le 04 Novembre 2016 ;
- L'incendie et destruction du matériel à l'Antenne de TSHIMBULU le 08 août 2016 par les miliciens KAMUINA NSAPU. Il s'agit de 476 Urnes, 47 Panneaux Solaires, 26 kits solaires, 2 kits V sat, 40 Thuraya, 48 Générateurs de 2.5 Kva, 56 Isoirs, 30 Batteries solaires, 12 motos, 50 Chaises en plastique COMMISSION ÉLECTORALE NATIONALE INDÉPENDANTE et 60 Tables en plastique.

En plus de ces cas, il y a eu le kidnapping de trois agents de la COMMISSION ÉLECTORALE NATIONALE INDÉPENDANTE à Tshilenge dans la province du Kasai Oriental le 05 juin 2017. Il s'agit de :

- Monsieur KADIMA BUKASA (Préposé Polyvalent) ;
- Monsieur KALONJI MUKEBA Damien (Préposé à l'identification) ;
- Monsieur MUVA MUVA Hervé (Opérateur de saisie).

Tous, affectés au Centre d'inscription EP Dinsanga, code 810348 à Bena Ngoyi, Bena Tshisuaka, kidnappés par les miliciens Kamuena Nsapu. Jusqu'à ce jour, la COMMISSION ÉLECTORALE NATIONALE INDÉPENDANTE n'a aucune nouvelle d'eux.

4. De l'état de la RÉVISION DU FICHER ÉLECTORAL dans le Kasai, Kasai Central, Luilu et Kamiji

L'enrôlement des électeurs étant totalement terminé dans toutes les autres provinces depuis le 28 octobre 2017, la situation se présente comme suit dans les dernières provinces ci-dessus:

▪ Centres d'inscription ouverts

- Province du Kasai : 821 ;
- Province du Kasai Central : 913 ;
- Territoire de Kamiji : 24 ;
- Territoire de Luilu : 133.

▪ Electeurs enrôlés

Au total, 4.017.884 électeurs enrôlés sur 3.456.053 électeurs attendus, dont:

- 2 179 888 Hommes ;
- 1.837.996 femmes ;

C qui représente un taux de réalisation de 114,9% dans cette zone.

▪ Jetons distribués

- Province du Kasai : 660 ;
- Province du Kasai Central : 1389.

Conformément aux procédures, les Centres ayant distribué de jetons, bien que fermés au public, continueront à recevoir les requérants porteurs de jetons jusqu'au dernier.

5. Du traitement et de la consolidation des données

Pour réaliser le traitement et la consolidation des données, nous utilisons le Système Automatique d'Identification Biométrique nommé AFIS / ABIS.

Approche :

1. Détection automatique des doublons potentiels;
2. Comparaison des "empreintes digitales" et des "photographies" à partir de la base de données des électeurs;
3. Confirmation visuelle ou non des doublons détectés (adjudication).

6. De la paie du personnel

- Province pilote du Nord Ubangi : paie du personnel complètement terminée.
- Aires opérationnelles 1 et 2 : paie du personnel complètement terminée dans toutes les provinces
- Aires opérationnelles 3 et 4 :

- Trois mois de prestation payés dans les provinces de Bas-Uélé, Haut Uélé, Tshopo, Mai Ndombe, Kongo Central, Sankuru et Kinshasa ;
 - Paiement du 3^{ème} mois en cours au Kasai Oriental, Lomami et dans 3 Antennes du Kwilu ;
 - Il reste le paiement du 3^{ème} mois dans 4 territoires de la province de Kwilu et dans la province du Kwango ainsi que la paie de la période de traitement de contentieux dans toutes les provinces des aires Opérationnelles 3 et 4.
- Aire opérationnelle 5 : paiement en cours du deuxième mois dans toutes les provinces et tous les territoires. Il reste à payer le 3^{ème} mois et la période de traitement des contentieux.

7. Des activités après la clôture de la RÉVISION DU FICHER ÉLECTORAL

- Poursuite de la paie du personnel & Ramassage des matériels ;
- Centralisation des données;
- Traitement et consolidation des données;
- Enrôlement des congolais résidant à l'étranger ;
- 06 avril 2018 : publication des statistiques des électeurs par entités ;
- 06 – 25 mai 2018 : Audit du Fichier électoral ;
- 23 avril 2018 : Adoption de la loi portant répartition des sièges ;
- 08 mai 2018 : Promulgation de la loi ;
- 23 juin 2018 : Convocation de l'électorat ;
- 24-juin au 08-juillet 2018 : Dépôt et traitement des candidatures provinciales ;
- 25-juillet au 08-août 2018 : Dépôt et traitement des candidatures présidentielles et législatives ;
- 23 décembre 2018 : Scrutins directs combinés.

Il y a lieu d'attirer l'attention sur les grands agrégats du processus électoral ci-après:

- Nombre de province : 26 ;
- Nombre de territoire : 145 ;
- Nombre de ville : 32 ;
- Nombre de commune : 311 ;
- Nombre de secteur et chefferies : 734 ;
- Nombre de groupement : 6 095 ;
- Nombre de circonscription élection présidentielle : 1 ;
- Nombre de circonscription de députés nationaux : 181 ;
- Nombre de circonscription de députés provinciaux : 201 ;
- Nombre de circonscription de conseillers de commune et de secteur et chefferies : 1045.

8. Conclusion

La clôture ce 31 janvier 2018 des opérations d'identification et enrôlement des électeurs dans les provinces du Kasai, Kasai Central et les territoires de Kamiji et Luilu dans la Lomami, marque aussi la clôture de l'opération de Révision du Fichier Electoral sur l'ensemble du territoire national.

C'est l'occasion pour la CENI de remercier toutes les parties prenantes qui, d'une manière ou d'une autre, ont porté leur appui à ces opérations.

Mention spéciale doit être faite du Gouvernement de la République qui a financé seul l'opération de révision du fichier électoral et a doté la CENI d'avions, camions, jeeps, hors-bords et autres moyens logistiques à sa portée pour la soutenir.

J'associe à cette reconnaissance la Monusco pour son appui logistique au déploiement d'une partie de matériels et équipements dont le point culminant aura été la mise en place d'un pont aérien entre Mombasa et tous les hubs logistiques de la partie méridionale et occidentale du pays.

Je m'en voudrais de ne pas exprimer la reconnaissance de la CENI à l'endroit de la classe politique dont l'engagement pour la mobilisation des électeurs dans leurs bases respectives mérite d'être salué. Leur regard souvent critique sur le travail de la Commission Électorale Nationale Indépendante a été d'un apport non négligeable pour les corrections et ajustements techniques qui devaient être faits.

Que les partenaires de la société civile, qui accompagnent le processus au quotidien en assurant notamment l'observation électorale indépendante, trouvent également ici l'expression de notre gratitude. Je pense ici aux organisations membres de l'EDUCIEL ; à CYMOCEL ; à la Commission Épiscopale Justice et paix de l'Eglise catholique ; à la Commission Paix Justice et Sauvegarde de la Création de l'Eglise Protestante, AETA, LINELIT, CASE, l'Institut pour la Gouvernance Électorale, etc.

Nous remercions tout autant le personnel de la CENI dont le dévouement et l'abnégation éprouvés sont à féliciter. Nos remerciements vont particulièrement au Secrétaire Exécutif National, aux directeurs des différentes directions, aux Secrétaires Exécutifs Provinciaux, aux Chefs d'antennes et à tout le personnel administratif et surtout aux membres des cabinets, qui sont des véritables héros dans l'ombre.

Je n'oublie pas les médias grâce auxquels l'information électorale est véhiculée judicieusement. Ce qui permet de réduire les marges de l'intox et de la désinformation.

« Last but not least », je voudrais rendre la fière chandelle à la population congolaise, spécialement les électrices et électeurs, pour leur participation massive à l'enrôlement des électeurs.

Nous sommes au bout d'une route, elle a été longue, périlleuse, éprouvante, faite d'embuches et des contraintes. Et sans doute d'erreurs et quelques possibles égarements pour lesquels nous sollicitons humblement de l'indulgence au nom de l'Assemblée Plénière de la CENI. Le plus important, c'est que grâce à l'effort de tous nous en sommes aujourd'hui au bout de ce chemin qui devait nous mener dans la gare du fichier électoral.

Avec la clôture des opérations l'aire opérationnelle 5, nous venons de boucler l'étape la plus complexe du processus électoral. Cette étape est essentielle dans la poursuite de cet objectif qu'est l'organisation des élections.

Devant nous s'ouvre un autre champ, une autre route, mais cette route est au-delà d'une mer, d'un fleuve d'incertitudes. Il nous revient de poser des ponts, ceux qui touchent les rivages de la certitude.

Il nous faut construire des ponts par la mise à disposition des parties prenantes de toutes les informations car personne ne doit rester au bord de la route.

Restaurer dans le Chef de ceux qui le revendiquent les voies de la confiance retrouvée.

La CENI maintiendra les contacts et communiquera les informations à chaque étape du processus pour garantir la transparence et faciliter le suivi des opérations. Nous sommes conscients de la sensibilité et de la tension que la question électorale soulève. C'est pour renforcer notre expertise dans la médiation électorale que nous venons d'effectuer avec nos pères et pasteurs réunis au sein de la CIME une mission au Ghana pour nous enrichir de leur expérience en cette matière.

Les élections qui arrivent sont les premières de l'histoire de notre pays qui doivent consacrer l'alternance au niveau suprême. Cela nous impose à tous d'être à la hauteur de ce rendez-vous. L'expérience ghanéenne mais aussi celle d'autres pays seront mises à contribution pour qu'ensemble nous puissions relever le défi qui nous attend au 23 décembre 2018.

Nous saisissons cette occasion pour inviter toute la population à participer massivement aux scrutins fixés à cette date par le calendrier électoral publié par la CENI.

Ceci dit, au nom de l'Assemblée plénière de la CENI, je déclare close l'opération de la révision du fichier électoral sur l'ensemble du territoire national.

Je vous remercie.

